

Satory le 31 août 2009

C'est la rentrée... La CFDT rencontre les conseillers du Ministre !

Ce jour, une délégation CFDT⁽¹⁾ a été reçue pendant près de deux heures par les deux conseillers (industriel et social) de M. Morin, Ministre de la Défense. Dès le mois de juin dernier, la CFDT avait programmé cette rencontre estimant que la rentrée nécessiterait de faire un point précis de la situation de Nexter et ce, au moment où d'importantes questions de stratégie et de plan de charge méritent la plus grande attention du Ministre. Au cours de cet échange, la délégation CFDT a tenu à aborder les points suivants : Stratégie de l'entreprise, rapprochements, plan de charge, situation de Tulle et du secteur Munitionnaire, prévisions de nouveaux contrats, situation sociale et dossiers en cours (3.55% des OSD, Durée de détachement des fonctionnaires détachés, etc...).

Stratégie : la CFDT plaide pour une démarche offensive !

Une des conséquences du plan de relance dont il faut bien admettre que les effets sont minimes chez Nexter (partie munitionnaire notamment) est que nous aurons terminé le programme VBCI plus tôt que prévu. De ce fait, il devient urgent de travailler sur de nouveaux programmes d'études et de s'inquiéter du devenir de Nexter sans négliger la possibilité de croissance externe et/ou un rapprochement avec d'autres industriels. L'entreprise dispose d'une trésorerie confortable qui l'autorise à investir sur le développement de nouveaux produits (variantes) et à lancer de nouveaux programmes d'études. **«Nous sommes dans une phase de transition qui nécessite que le Ministre se consacre à l'entreprise de manière à lui permet-**

tre de jouer un rôle de premier rang dans les années qui viennent... Rien ne sert de contempler la trésorerie et les bons résultats du Groupe, il faut les utiliser habilement, investir là où il le faut et saisir les opportunités qui se présentent» ont déclaré les membres de la délégation CFDT. Visiblement conscient des conséquences de l'accélération des programmes et du risque de réduction budgétaires à venir, M. Gallezo, conseiller industriel, n'a pas rejeté cette nécessité, estimant que Nexter était dans une situation économique favorable et qu'il ne fallait pas s'endormir. Il a brièvement commenté la feuille de route du nouveau PDG, **précisant que l'export était un axe important de développement donné au PDG et que le Cabinet du Ministre souhaitait une exploration des partenariats Européens possibles et respectant un certain équilibre, en particulier avec l'Allemagne et l'Angleterre.** La nouvelle Direction a donc reçu pour mission de poursuivre le travail déjà engagé et de positionner Nexter sur de nouveaux marchés à partir des ses produits phares. La CFDT s'est néanmoins inquiétée de l'abandon, pour l'instant semble-t-il, de tout examen d'un ados-

sement de Nexter à un industriel Français avant d'ouvrir les discussions avec les partenaires Européens, estimant qu'en termes de renforcement commercial et de positionnement national, cette étape n'était pas incohérente avec la volonté de renforcer la position de Nexter. S'agissant d'Eurengo, le Conseiller a précisé que le Ministère étudiait une entrée au capital de Nexter tout en laissant entendre que d'autres clients de cette entité y seraient sans doute également présents (Rheinmetall notamment) mais que rien ne se ferait en 2009.

Plan de Charge... La CFDT enfonce le clou !

Bonne nouvelle pour Nexter Systems : La commande des 332 VBCI dont on peut penser qu'elle sera de l'ordre du milliard d'euros, est imminente, le Ministre réservant cette annonce pour la semaine prochaine. (Selon nos informations, ce serait lors d'une certaine université d'été). La situation de charge de Nexter Munitions et de Tulle reste en revanche plus délicate. Si le Conseiller se veut rassurant sur la production de Munitions annonçant qu'une commande de moyen calibre était

La délégation CFDT était composée de : J.P. Tanguy et D. Coutaudier (DSC); G. Coignac (Sec. du CCE) et A. Golliard (Administrateur salarié).

présentée à l'arbitrage du client et serait proposée à Nexter sous forme de deux contrats (un avant la fin de l'année 2009 et l'autre en cours d'année 2010), il s'est montré réservé sur le moyen terme précisant qu'un travail avait été demandé à la DGA pour le gros calibre et l'engagement de nouvelles études. Pour sa part, la CFDT a rappelé que le dimensionnement du secteur munitionnaire de Nexter (plan Giat 2006) avait fait l'objet d'un engagement de l'Etat en matière de plan de charge et qu'il était impératif qu'il s'y tienne pour ne pas remettre en cause l'existence même de cette activité. Rappelant sa proposition de création d'un pôle pyrotechnique sur Bourges, la CFDT a insisté pour que le Ministre s'en préoccupe, au moment où il entre en discussion avec d'autres industriels Européens. «*Un acte politique est indispensable pour préserver les savoirs faire qui nous restent et ne pas réduire à néant les importants efforts consentis par les personnels au cours de ces dernières années*» a déclaré A. Golliard qui a également demandé au Conseiller d'examiner aussi la situation de Tarbes.

Tulle : Un centre qu'il faut soutenir !

Depuis le mois de juillet, les salariés de Tulle subissent le chômage partiel. La situation du centre de Tulle est actuellement fragilisée du fait de son positionnement sur le marché externe (aéronautique notamment), un marché en crise, comme chacun le sait. La CFDT a demandé au Conseiller industriel d'examiner de plus près cette situation: «*Pendant que Nexter Systems développe une politique d'approvisionnement pouvant aller jusqu'à la mise en place de trois sources externes dans la mécanique, le centre de Tulle bat de l'aile...*» a expliqué G. Coignac, secrétaire du CCE. Consciente que la situation de crise touche toutes les entreprises du secteur, la CFDT estime néanmoins que Nexter Mechanics fait partie intégrante du Groupe et qu'à ce titre, la moindre des choses que l'on

est en droit d'attendre, est un positionnement de Tulle comme centre de sécurisation des approvisionnements. Tulle n'est pas une PME, comme tentent de nous le faire croire certains, mais bien un centre intégré au Groupe dont les compétences multiples ne le rendent pas pour autant autonome. Alors que l'inspecteur du travail, suite à l'intervention de la CFDT, vient d'interpeller la Direction sur ce chômage partiel, la délégation CFDT a exigé que le Ministre se préoccupe également du bon fonctionnement de l'UNITE Economique et Sociale (UES) et ce, au moment où Nexter Systems engrange d'importants profits...

D'autres rendez-vous en perspective !

Après cette rencontre au Ministère de la Défense, **la CFDT sera reçue vendredi 4 septembre par le nouveau PDG**. Ce sera l'occasion de revenir sur tous ces sujets et recueillir l'avis de M. Burtin sur sa vision du développement de l'entreprise. Entre le risque d'un repli sur soi (isolement) ou celui d'une expansion, y compris par croissance externe, la CFDT plaide clairement pour un développement de nos compétences et sera extrêmement attentive aux décisions prises par les acteurs qui ont en responsabilité le devenir de l'entreprise. Au moment où l'on assiste à quelques «remerciements» en haut de l'entreprise, **la CFDT souhaite que la nouvelle direction oeuvre avant tout pour l'intérêt général du Groupe et du pays**, en répondant aux attentes actuelles et futures de nos différents clients, et en contribuant aux développements des territoires, répondant en cela aux diverses propositions de la CFDT. Quant au volet social, l'ambition de la CFDT n'est autre que d'obtenir de nouvelles avancées et ainsi restituer aux salariés le fruit de leur investissement.

Calendrier :

8 septembre : examen des comptes 2008 (CR des experts)
16 septembre : CCE

3.55% des OSD : Un dossier en voie de règlement !

M. De Batz (Conseiller social), a confirmé que le Ministère des Finances avait avalisé, le 16 juillet dernier, la possibilité d'intégrer l'augmentation de salaire de 3.55% prévu dans l'accord RTT à la prime de rendement des OSD (elle sera augmentée d'autant). Pour les salariés en équipe, M. De Batz a fait état d'un déplaçonnement de cette prime pouvant atteindre 37.5%. Une liste nominative des salariés en équipe concernés est en cours de finalisation. Sur ce point et dans un souci d'exhaustivité, la CFDT a demandé que **tous les OSD soient portés sur cette liste** considérant que certains d'entre eux pourraient être amenés à travailler en équipe au cours des prochaines années.

Détachement des FD : la CFDT exige le respect des textes !

La durée réglementaire habituelle de détachement est de 5 ans. La Direction a annoncé son intention de reconduire le détachement des fonctionnaires que pour une durée de 2 ans. En 2006, alors que la Direction voulait imposer 2 ans, la CFDT avait obtenu que celle-ci soit portée à 3 ans. La délégation CFDT a demandé au Conseiller social de prendre contact avec la Direction pour que cette mesure soit reconduite à l'identique estimant qu'il fallait être cohérent et que le Ministère, après avoir donné de la charge à l'entreprise (VBCI, Aravis, etc...), avait son mot à dire sur ces détachements !!! Le Conseiller s'est engagé à prendre contact avec la Direction sur ce point. La CFDT invite les fonctionnaires concernés à prendre contact avec les permanences CFDT.

Ces deux dossiers sont bien évidemment à mettre à l'actif de la CFDT qui oeuvre au quotidien pour une meilleure défense des salariés.